Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-212901987-20260505-2026_4_03-DE

MAIRIE

DE

PLOUIDER

XTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLOUIDER
N° 2026-4-03

Séance du 5 mai 2026

Date de convocation : 28 avril 2026

Membres en exercice :	**19**
Présents :	**17**
Procuration :	**2**
Votants :	**19**

L'an deux mil vingt-six, le vingt-huit avril, le Conseil Municipal de PLOUIDER, est convoqué en Mairie, pour le cinq mai deux mil vingt six.

L'an deux mil vingt-six, le cinq mai, à vingt heure trente, le Conseil Municipal de PLOUIDER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. René PAUGAM, Maire.

Etaient présents : M. PAUGAM René, Maire – Mmes LAGADEC Marylène - CORLOSQUET Karine - M. MAZE David, M. MERCIER Tristan, M. LE JEUNE Clément, adjoints - M. SIMON Bernard – Mme BERNARD Nicole – Mme DESNOS Annie – Mme GRIJOL Guénaëlle – M. HENRY Patrick – M. INISAN Pierre-Yves – Mme LE BORGNE Nathalie – M. MOTREFF Pierre-Yves – M. RIOU Hubert – Mme ROZEC Véronique – Mme VOGT Dorothéa.

Etaient absents : Mme MARY Gaëlle a donné pouvoir à Mme Dorothéa VOGT – M. BOSSARD Pierre a donné pouvoir à Mme Karine CORLOSQUET,

Secrétaire de séance : M. pierre Yves MOTREFF,

Commission communale des impôts directs

Conformément à l'article 1650 du Code Général des Impôts, une commission communale des impôts directs doit être instituée dans chaque commune. Son rôle majeur est de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

Cette commission est composée de 12 membres : 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour les communes de moins de 2 000 habitants.

La désignation des commissaires est faite par le Directeur Régional des Finances Publiques. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée par le Conseil Municipal.

M. le Maire indique que les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :
- être âgés de 18 ans au moins
- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union Européenne
- jouir de leurs droits civils
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune
- être familiarisés avec les circonstances locales
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 029-212901987-20260505-2026_4_03-DE

Il donne lecture d'une liste de 12 titulaires et 12 suppléants :

- Titulaires
- M. CALVEZ Ronan, Kerdivès, PLOUIDER
- M. ROUDAUT Marc, agriculteur, Créach Mic, SAINT MEEN
- M. BODENNEC Hervé, retraité, Kervesval, PLOUNEOUR BRIGNOGAN PLAGES
- Mme TANNE Nadine, enseignante, 8, rue Amiral Jaouen, PLOUIDER
- Mme THOMIN Marie-Paule, agricultrice, 1, Kergoff, PLOUIDER
- M. MICHEL Gilles, agriculteur, Kermadec, PLOUIDER
- M. COLIN Pierre, inséminateur, 1, Lestévennoc, PLOUIDER
- Mme GRALL Yvelyne, Penn ar Menez, PLOUIDER
- M. INISAN Luc, Grimidou, PLOUIDER
- M. JOLY Jean-Yves, Pont du Châtel, PLOUIDER
- Mme SCOUR Nelly, lotissement Ar Balan, PLOUIDER
- Mme MEUR GUILLERM Annie, Le Boulvas, PLOUIDER

- Suppléants
- Mme ABIVEN Karine, chef d'entreprise agricole, 6, Kerguélen, PLOUIDER
- M. TOULLEC Patrick, PLOUIDER
- M. BERNARD Jo, retraité, 11, Coat Ménac'h, PLOUIDER
- M. BODENNEC Guy, PLOUIDER
- M. JAFFRES Roger, PLOUIDER
- M. ROUE David, PLOUIDER
- M. PRIGENT Hervé, PLOUIDER
- M. JEZEQUEL Nicolas, PLOUIDER
- Mme PICARD Sergine, PLOUIDER
- Mme CLOAREC Katy, PLOUIDER
- Mme KERBOAS Amandine, PLOUIDER
- Mme LE BORGNE Christelle PLOUIDER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- DRESSE la liste des contribuables à présenter à la Direction Générale des Finances Publiques telle que présentée ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire

